

Communiqué de presse



L'Association Hospitalière de Bretagne (A.H.B.) et l'Association Notre-Dame de Joie (ANDJ) contractualisent leur partenariat

Le Centre Hospitalier de Plouguernével et l'établissement Ker Joie de Bréhan formalisent leur partenariat par la signature d'une convention, lundi 23 juin 2014 à 15h à Bréhan.

Afin de mieux organiser l'offre de soins en santé mentale sur le territoire N°8, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a demandé aux acteurs de santé mentale implantés sur le territoire de santé de développer des partenariats formalisés.

Ainsi le Centre Hospitalier de Plouguernével géré par l'Association Hospitalière de Bretagne (A.H.B.) et l'établissement Ker Joie de Bréhan géré par l'Association Notre-Dame de Joie (ANDJ) proposent des actions d'amélioration du dispositif de soins et s'engagent à les mettre en œuvre.

L'Association Hospitalière de Bretagne (A.H.B.), association privée à but non lucratif régie par la loi 1901, a été fondée le 28 mai 1993.

Dans le but de répondre aux besoins de ses usagers, l'A.H.B. réunit des structures et des compétences au service de la personne dans les champs d'activité suivant :

- Le SANITAIRE qui recouvre la psychiatrie sectorisée (adulte, géronto-psychiatrie, addictologie et psychiatrie infanto-juvénile), les soins de longue durée, la médecine et les soins de suite, la prévention, la réadaptation et la réinsertion, ainsi que l'Unité pour Malades Difficiles de Plouguernével qui accueille des patients de Bretagne, Pays-de-la-Loire et Basse-Normandie, et de France entière au titre de la solidarité nationale,
- Le MÉDICO-SOCIAL qui concerne l'accompagnement (hébergement, soins, maintien des acquis, travail, etc.) des personnes handicapées et des personnes âgées.



L'Association Notre-Dame de Joie (ANDJ), association loi 1901 à but non lucratif, a été créée en 1973 pour répondre aux besoins de religieuses âgées, dont l'état nécessitait une hospitalisation dans un établissement spécialisé.



Elle compte aujourd'hui 5 établissements (USLD/EHPAD à Dijon, EHPAD à Bréhan, établissement spécialisé en psychiatrie à Bréhan, EHPAD à Chartres et Centre gérontologique à Toulouse), qui couvrent un large champ d'activités et de services ouverts aux prêtres, aux religieux et à la société civile.

Le partenariat entre l'A.H.B. et l'ANDJ a été contractualisé par la signature d'une

convention portant sur :

Association Hospitalière de Bretagne
Service Communication

2 route de Rostrenen – 22110 PLOUGUERNÉVEL

☎ 02 96 57 12 19 – FAX : 02 96 36 03 24 – ✉ a.urvoit@ahbretagne.com

www.ahbretagne.com

➤ **L'activité de consultation de psychiatrie générale**

Afin d'améliorer la prise en charge conjointe en santé mentale de la population du territoire de santé N°8, avec notamment un développement de l'offre ambulatoire, l'établissement Ker Joie de l'ANDJ met en place une consultation gratuite spécialisée de psychiatre, à hauteur de 2 demi-journées par semaine dans ses locaux à Bréhan. Cette consultation sera destinée à recevoir les patients suivis antérieurement par l'établissement ainsi que les patients adressés par des médecins généralistes de proximité, en complément des orientations vers les Centres Médico-Psychologiques (CMP) de Loudéac et Pontivy.

Les CMP pourront également adresser des patients à cette consultation comme Ker Joie adressera des patients aux CMP des secteurs 22G07 et 56G09.

➤ **La psychiatrie de liaison**

En fin d'année 2013, l'activité de liaison développée par le CH de Plouguernével couvrait les besoins en santé mentale de 37 établissements médico-sociaux du territoire de santé N°8, dans le cadre de conventions.

Les établissements médico-sociaux situés sur la commune de Bréhan, soit l'IME de l'Association Kervihan, et les EHPAD Barr Héol et Kerlaouen, ne bénéficient cependant pas de la présence d'une équipe de psychiatrie de liaison.

Ainsi, pour répondre aux besoins de prise en charge en santé mentale des personnes âgées et personnes avec handicap accompagnées au sein de ces établissements, l'établissement spécialisé Ker Joie exercera une activité de psychiatrie de liaison sur leur lieu de vie.

➤ **Les addictions**

Il est convenu que le Service Intersectoriel d'Addictologie du CH de Plouguernével, notamment le Centre Médico-Psychologique Spécialisé (CMPS) de Pontivy, intervienne au sein de l'établissement Ker Joie à Bréhan, afin de répondre au mieux aux besoins de prise en charge spécialisée en addictologie de la population accueillie.

➤ **Les formations**

L'Association Hospitalière de Bretagne (A.H.B.) dispense chaque année de nombreuses actions de formation au travers de son organisme de formation « AHB Formation », agréé par l'Organisme Gestionnaire du Développement Professionnel Continu (OGDPC).

Elle a notamment développé des programmes et actions de formations sur la gestion de la violence. Ces formations seront proposées aux personnels de l'Association Notre-Dame de Joie (ANDJ).

L'A.H.B. proposera de manière plus générale l'accès aux formations qu'elle organise aux salariés de l'établissement Ker Joie.

De même, des actions collectives pourront être mises en place entre les deux établissements sur les bonnes pratiques en santé mentale.

Alexandrine URVOIT-BOULET
Chargée de la Communication